

## Comité Social d'Administration Local (CSAL) du 7 avril 2023 – Compte-rendu

Pas de déclaration liminaire pour cette seconde convocation du CSAL : l'intersyndicale a renvoyé la direction vers celle adressée à l'occasion du boycott de la première convocation du 30 mars. Le directeur n'a fait aucun commentaire, le sujet des retraites ne relevant pas de sa compétence.

La problématique du recensement des jours de grève a été évoquée. La direction s'est engagée à réfléchir à une méthode plus simple, mais qui sécurise néanmoins les agents (ne pas être recensé gréviste à tort au risque de se voir prélevé un jour de paie).

- **Règlement intérieur du CSAL (pour avis)**

Toujours pas fourni (voir notre compte-rendu de la Formation Spécialisée du 31 mars). Selon les dernières informations fournies par la direction, il faudra attendre septembre... Pendant ce temps-là, le Président de la République promulgue une loi rejetée par plus de 70 % de la population en quelques heures alors qu'il a 15 jours pour le faire... Non, décidément, le monologue social, c'est plus simple.

- **Ponts naturels 2023 (pour avis)**

La direction retient les deux possibilités qu'offre le calendrier 2023, à savoir le vendredi 19 mai et le lundi 14 août. Solidaires Finances Publiques, tout en reconnaissant que cette mesure est de nature à faciliter la vie des services, s'est abstenu considérant que la deuxième journée aurait pu faire l'objet d'une autre autorisation d'absence exceptionnelle.

- **Accueil des usagers à l'antenne de Carmaux (pour avis)**

Jusqu'en début d'année, un accueil du public perdurait dans les locaux de l'antenne du Service de Gestion Comptable (SGC) d'Albi, à Carmaux, sur les horaires hérités de la trésorerie avec 2 demi-journées de permanences du Service des Impôts des Particuliers (SIP) d'Albi. La commune s'étant doté d'une structure « France Service », l'accueil y a été transféré, depuis le 2 février, à raison de 4 demi-journées par semaines, mais réalisées conjointement par un agent du SGC et un agent du SIP. En clair, l'accueil se fait les mardi et jeudi après-midi avec 2 collègues sur place. L'antenne, quant à elle, ne reçoit plus aucun public.

Solidaires Finances Publiques a dénoncé, une nouvelle fois, la destruction de notre réseau et de nos emplois. Nous avons exprimé la colère des collègues qui ont vu leurs services restructurés, des emplois supprimés à cause de cela, et auxquels l'administration demande maintenant de compenser ce recul du service public en allant faire des permanences. Pour répondre à une commande politique, c'est-à-dire donner l'illusion aux élus locaux que leurs territoires ne sont pas abandonnés par la DGFIP, le directeur est prêt à tous les efforts, d'autant plus facilement que ce n'est pas lui qui les fournit, mais les agents et les services.

Solidaires Finances Publiques constate que cet accueil France Service est le seul du Tarn à ne reposer que sur des collègues SIP/SGC au lieu de membres de l'Équipe Départementale de Renfort (EDR). Rappelons qu'un agent de l'EDR fait le choix de la mobilité et que son régime indemnitaire en tient compte. Cet accueil est également le seul du Tarn à faire intervenir un agent de la sphère Gestion Publique. Pourquoi ? Nous attendons encore la réponse. Nous avons également vivement critiqué la mise en place, en dehors des heures d'ouverture de caisse du SGC, d'un terminal électronique de paiement (TPE) qui va complexifier le travail comptable du service. Preuve que la direction agit sans réfléchir, mais bien sur ordre, c'est qu'elle n'avait pas vu ces conséquences. Elle s'engage donc à les étudier... mais pas question pour autant de changer quoi que ce soit.

Logiquement, l'ensemble des élus syndicaux a voté contre ce projet... lequel nous est présenté 2 mois après sa mise en œuvre... Ce CSAL aura néanmoins permis de mettre une nouvelle fois l'administration face à ses propres contradictions, puisque la direction reconnaît elle-même de plus en plus facilement et de plus en plus souvent que les suppressions d'emplois posent des problèmes. En outre, les interventions de Solidaires Finances Publiques sur les aspects techniques relevant des paiements et de la gestion des rendez-vous permettra peut-être des simplifications pour les collègues.

- **Modification des horaires des plages variables du SGC de Gaillac (pour avis)**

Les plages variables sont modifiées : 7h – 18H30 au lieu de 7h30 – 19h00. Cette modification étant approuvée par la quasi-unanimité des collègues (1 vote contre), Solidaires Finances Publiques s'est abstenu, considérant que nous n'avons pas à nous prononcer sur ce choix, respectant ainsi l'avis des agents.

- **Campagne déclarative d'impôt sur les revenus (pour information)**

Sur le bilan de la campagne 2022, Solidaires Finances Publiques a constaté que le document fourni ne mentionnait pas les travaux du CFiP d'Albi qui ont pourtant eu des conséquences sur l'accueil et les travaux de saisie. De manière plus globale, même s'il n'y a pas forcément plus d'accueil, nous avons indiqué que chaque campagne est vécue plus difficilement en raison des suppressions d'emplois, mais aussi du fait des départs en retraite d'agents expérimentés.

Suite aux échanges que nous avons pu avoir avec les collègues des SIP, nous sommes intervenus sur le problème de coexistence entre la messagerie sécurisée [imptot.gouv.fr](mailto:imptot.gouv.fr) et la BALF (doublon de message suite au mail de réponse automatique invitant à privilégier le recours au formulaire de contact) : pas de changement en vue et donc toujours des doublons.

Nous avons bien insisté sur le suivi statistique au niveau téléphonie : pas de pression au chronomètre ! La direction nous assure que ce ne sera pas le cas.

Plusieurs interventions ont mis en lumière les difficultés liées à la nouvelle application GMBI (Gérer Mes Biens Immobiliers) et aux conséquences sur la campagne 2023. La direction en a bien conscience. Le dispositif d'accueil, notamment téléphonique, est conçu pour absorber des flux importants mais sera adapté en fonction de la demande.

Solidaires Finances Publiques a profité de l'occasion pour pointer les dysfonctionnements d'ILIAD qui rend des calculs faux en matière de contrôle des revenus. La montée en puissance de GESTpart ne doit pas faire oublier que cet outil est utile au-delà des SIP.

De nombreuses interventions ont également été faites sur les problèmes récurrents que rencontrent les collègues des missions foncières. La direction doit notamment expertiser un problème de double taxation au niveau taxes d'aménagement qui pourrait découler de certaines intégrations de fiches dans SURF. Il a été par ailleurs précisé que le Service Départemental des Impôts fonciers (SDIF) sera créé au 01/01/2024 (avec 1 implantation à Albi et 1 à Castres).

- **Questions diverses**

Évocation de la situation du PELP/PTGC : difficultés d'effectifs pour diverses raisons. La direction attend les résultats des mutations.

Évocation de la situation du pôle TAM : là aussi, des difficultés d'effectif pour l'essentiel. Grand malaise dans le service.

Évocation du Service de Publicité Foncière : le délai de publication s'est nettement amélioré, pour diverses raisons liées aux missions (transfert de mission aux notaires notamment), aux RH (recrutement de contractuels, 2 EDR) et au renfort à distance (BNIPF, SPF de Nîmes, SAPF).

Évocation de l'augmentation des charges pour l'encadrement, notamment au niveau des SGC : la direction répond que le contrôle interne augmente, mais il s'agit d'un retour à la normale et ces opérations peuvent être réalisées tout au long de l'année.

Mise en place de la TOIP (téléphonie via internet) : mise en œuvre à Gaillac, mais des problèmes de paramétrage ; serveur vocal interactif trop long et confus pour les usagers. La direction peut intervenir pour le paramétrage des boucles d'appel. En revanche, côté SVI, le message a été défini nationalement, de même que les choix possibles.

Réaménagement des accueils des CFiP d'Albi et de Castres : projets à l'étude, à commencer par Albi (échéance 1<sup>er</sup> trimestre 2024). Il s'agit de les rendre plus sûrs (ne sont plus aux normes), notamment en distinguant les zones public des zones agents et en évitant la montée d'usagers dans les étages. Il est aussi question d'aménagements pour rendre ces accueils plus « modernes », avec de l'accueil assis-debout, un meilleur accès à des PC en libre service... Plus d'information à venir.